

Conseil et expertise en Installation



Vous voulez vous installer en élevage ?

- ... évaluer les potentialités d'un site, d'une reprise ;
- ... analyser vos forces et vos points à consolider ;
- ... réaliser une étude prévisionnelle.

Vous avez un projet d'installation en élevage (bovin, ovin, caprin, équin, volaille) et vous vous posez certaines questions !

La Chambre d'Agriculture dispose de l'expérience et du réseau d'experts pour vous aider à approfondir votre réflexion.

Après passage à la réunion d'information des créateurs, la Chambre d'Agriculture vous propose :

> Un pré-diagnostic de faisabilité pour confirmer votre idée

- avis d'un conseiller spécialisé en élevage,
- réflexion sur les potentialités agricoles, l'éligibilité aux aides publiques,
- rendez-vous de 2 heures.

> Un accompagnement pour construire les fondations de votre projet

- suivi global par votre conseiller spécialisé en élevage,
- visite du site projeté,
- analyse des points forts, points à consolider de votre projet,
- 3 jours d'accompagnement pendant 1 an.

BONUS : mobilisation des experts de notre réseau selon besoins.

> Une étude de faisabilité de votre projet

- appui par un conseiller entreprise en plus de votre conseiller élevage,
- analyse des points forts, points à consolider de votre projet,
- réalisation d'un prévisionnel d'investissement, de rentabilité et de trésorerie,
- avis de la Commission de Parrainage,
- présentation en CDOA,
- votre participation financière sera sollicitée.

BONUS : bilan fourrager et pastoral.

Pour ces trois niveaux d'accompagnement, le financement est pris en charge partiellement par l'Europe, la Région LRMP et la Chambre d'Agriculture.

Un compte-rendu vous sera remis à chaque étape clé du projet.

La Chambre d'Agriculture vous propose également ►►►



LANGUEDOC-ROUSSILLON
LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES



CHAMBRE D'AGRICULTURE
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

19 av. de Grande-Bretagne 66025 PERPIGNAN CEDEX
T. 04 68 35 74 00 / F. 04 68 34 65 44
accueil@pyrenees-orientales.chambagri.fr
Nos engagements qualité sur notre site internet :
www.po.chambre-agriculture.fr

Conseil et expertise en Installation



La Chambre d'agriculture vous propose également...

> **Un appui technico-économique de votre installation**

- pendant 3 ans,
- obligatoire ou optionnel selon votre projet et aides sollicitées,
- cofinancé par l'Europe, la Région LRMP et la Chambre d'Agriculture.

> **Un appui technique et réglementaire pour étayer votre dossier de permis de construire**

- appui par votre conseiller spécialisé en élevage,
- rédaction de la notice agricole et/ou du formulaire de déclaration RSD/ICPE,
- facturé de 300 € HT à 900 € HT.

> **Un appui et administratif pour mobiliser les subventions « bâtiment »**

- appui par votre conseiller spécialisé en élevage,
- montage et dépôt du dossier de subvention (PCAE),
- facturé 400 € HT pendant l'année d'installation et prévisionnel identique au PDE.



Cette prestation vous intéresse ? Contactez le service Montagne-Élevage-Diversification

de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales

Christine JUAN CLADELLAS : 04 68 35 74 25 / eleavage@pyrenees-orientales.chambagri.fr

TARIFS DÉTAILLÉS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE TRANSMIS SUR DEMANDE